

RECYCLAGE PORT DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT



OBJECTIF

- Maintien des acquis
- Perfectionnement au port de l'appareil respiratoire isolant
- Retour d'expérience

ORGANISATION

- **DUREE** : 4 heures
- **NOMBRE DE PARTICIPANTS** : 3 max par groupe
- **LIEU** : Sur votre site de travail
- **PUBLIC** : désigné par le responsable d'établissement, conformément au code du travail
- **PRE REQUIS** : certificat médical au port de l'ARI, bonne condition physique.
- **FORMATEUR** : Sapeur pompier

CONTENU

- Réglementation
- Les atmosphères non respirables
- Les contraintes physiologiques
- Le matériel.
- Principe d'autonomie
- L'opération règles d'engagement
- Parcours d'aisance
- Intervention sous appareil respiratoire isolant dans plusieurs scénarios opérationnels